

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Band: 20 (1940)
Heft: 2

Rubrik: Revue de presse franco-suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE DE PRESSE FRANCO-SUISSE

La presse française, qui n'avait pas parlé de l'économie suisse depuis quelque temps, s'en est de nouveau occupée au cours des dernières semaines. Nous avons noté particulièrement deux exposés d'ensemble parus dans deux grands journaux parisiens.

Du côté suisse, l'attention qu'on accorde à l'évolution de l'économie française ne faiblit pas. La presse helvétique consacre de nombreux articles à un examen détaillé de l'économie et des finances françaises. On trouvera plus loin deux études sur le marché financier français et une troisième sur l'exportation française dans le cadre du financement de la guerre. En les rapprochant, on fait apparaître tout un nœud d'idées intéressantes.

En ce qui concerne les relations franco-suisse et leurs conditions d'existence actuelles, un journal parisien nous expose le point de vue de son correspondant en Suisse.

Les événements économiques suisses vus par la presse française

1^{re} JOURNÉE INDUSTRIELLE

du 31 janvier donne un intéressant aperçu de la vie économique suisse dans un article intitulé « L'Économie suisse dans la tourmente ». Après avoir traité du commerce extérieur et de la situation fâcheuse de l'industrie hôtelière, l'auteur de cette étude formule quelques considérations générales :

« ... Aussi n'est-il pas surprenant que les autorités helvétiques et l'opinion publique, justement émues, s'efforcent de faire face à une situation difficile, mais nullement désespérée. Le pays est sain, son peuple est laborieux, courageux. Son patriotisme se dresse contre tout envahisseur éventuel. Rien d'étrange à ce qu'il cherche à faire front à des difficultés qu'il n'a d'ailleurs pas créées. »

L'article se termine par les remarques suivantes sur le problème financier :

« ... Pour elle, comme pour tous ses voisins, des sacrifices s'imposent. Mobilisée, il lui faudra payer ses frais de mobilisation, à raison de quelque 5 millions suisses par jour. Son

armée et ses fortifications lui coûtent au bas mot 1.500 millions suisses par an, alors que son budget ordinaire pour 1940 atteint 696 millions. Mais, si ce budget ordinaire est d'ores et déjà équilibré, à quelque 10 millions près, les dépenses de la mobilisation ne le sont point. Le paiement n'en saurait être recherché dans des économies massives ; c'est avec beaucoup de peine qu'on en a pu trouver pour 40 millions pour l'équilibre du budget ordinaire... »

« ... Aussi, faudra-t-il en venir, comme partout ailleurs, à des décisions plus cruelles. On parle d'instituer, en plus d'un surimpôt sur les bénéfices de guerre déjà existants, un prélèvement sur la fortune, un impôt de défense nationale, etc. Les experts fourbissent leurs armes pour tondre le contribuable. Tant il est vrai que ce fléau affreux, la guerre, réunit dans la même misère, le sacrifice de la vie excepté, les belligérants et les neutres. »

Le Temps

du 9 février publie une « Lettre de Suisse » de M. Edouard Chapuisat sur la politique et les finances de la Suisse. Au début de la seconde partie, l'attitude de la Suisse devant les difficultés économiques actuelles est traduite dans le raccourci suivant :

« ... Les conditions économiques de la Suisse pourraient être singulièrement handicapées si le labeur fourni par ses habitants ne les corrigeait pas dans une certaine mesure. Elle pourrait se plaindre de n'avoir ni mines, ni accès à la mer et d'être ainsi la cliente obligatoire d'autres nations. Mais, celles-là connaissent bien le travail qu'il lui est possible de fournir, ou, si elles ne le connaissent pas, elles feraient bien de s'en rendre compte. La Suisse a, du reste, le devoir de tenir fort exactement ses comptes de ménage, de ne point se laisser aller à jouer aux princesses parce qu'une armée veille à sa porte, de régler ses dépenses sur ses possibilités, de ne pas faire que la spéculation puisse troubler le rythme régulier de l'économie publique. »

« L'Agence Economique et Financière » et « L'Information » du 25 janvier ont reproduit, la première en entier, la seconde partiellement, le communiqué du département fédéral des Finances relatif aux mesures envisagées pour résorber le déficit des finances fédérales.

Les événements économiques français vus par la presse suisse

La

Neue Zürcher Zeitung

a consacré récemment deux articles au marché financier français.

Le 20 janvier, elle écrit :

« ... Les variations des cours à Paris entretiennent une certaine désorientation sur l'évolution future de cette place et, d'autre part, montre le grand parti que la France peut tirer d'un développement calme de la Bourse pour le financement de la guerre. Une disposition fiévreuse de la Bourse influence défavorablement l'offre et le besoin de placement des moyens qui ont afflué et les retient en partie de s'investir en bons d'armement. Considérée de ce point de vue, la déception qu'ont éprouvée certains cercles de capitalistes devant le recul de la tendance peut avoir un effet extrêmement heureux en fournissant l'occasion d'une révision des plans d'investissement pour une importante partie des moyens disponibles que le mirage de la prospérité boursière semblait avoir séduits... »

Le 3 février, l'attitude calme de la Bourse de Paris succédant à l'agitation du début de la guerre lui inspire les réflexions suivantes :

« ... Il est probable que le ralentissement ou même l'arrêt du reflux des capitaux émigrés contribuera à rendre plus calme l'évolution de la Bourse. Mais, avant tout, la Bourse s'est peu à peu rendu compte que la transposition systématique d'expériences anciennes sur les événements actuels peut donner de gros déboires. Les Gouvernements n'assistent plus impuissants aux mouvements des prix. Pour combattre les excès qui se produisent dans ce domaine, ils disposent de toutes sortes de mesures... »

Le 12 février, le même journal traite la question de « l'expansion commerciale française dans le cadre du financement de la guerre » : Après avoir distingué entre le problème intérieur et le problème extérieur du financement de la guerre et montré comment le second a été momentanément résolu, grâce au rapatriement des capitaux émigrés, l'auteur de l'article considère l'avenir :

« ... Ainsi la France a pu accroître sensiblement ses réserves de devises pendant les premiers mois de guerre, ce qui lui donne la possibilité et le temps d'entreprendre la transformation nécessaire de son économie pour s'assurer un afflux de devises continu et correspondant autant que possible aux besoins d'importation. Car il est évident que les réserves actuelles de devises et d'or, quelle que soit leur ampleur,

seraient relativement vite épuisées si on ne prévoyait pas un renouvellement suffisant. Cette considération est d'autant plus importante que la guerre présente, à la différence de celle de 1914-1918, est conduite sans crédit en matière de commerce extérieur... La France se voit ainsi contrainte d'adapter sa politique des devises à cet état de choses et de se préoccuper non seulement d'agir prudemment avec ses réserves de devises, mais de les reconstituer dans une mesure suffisante. Outre le contrôle des changes et du commerce extérieur, il faut citer, avant tout, dans le même ordre d'idées, deux catégories de mesures : la collaboration économique avec l'Angleterre et l'expansion commerciale... »

Les événements économiques franco-suisse vus par la presse des deux pays

LA JOURNÉE INDUSTRIELLE

dans son article du 31 janvier sur « l'économie suisse dans la tourmente » que nous avons déjà cité dans la rubrique « Les événements français vus par la presse suisse », s'exprime ainsi au sujet des relations commerciales franco-suisse :

« ... C'est ainsi que, dans l'ordre des échanges, la Suisse s'efforce à trouver des compensations aux diminutions constatées pour ses exportations... »

« ... De là vient que le Gouvernement Fédéral défende avec une certaine âpreté ses intérêts dans ses négociations actuelles avec la France en vue d'une nouvelle convention commerciale. »

« ... Elles ne peuvent pas ne pas aboutir dans l'intérêt des relations franco-suisse. »

« Reconnaissons franchement que, à notre corps défendant, nous avons dû, au lendemain des hostilités, édicter une série de règlements restrictifs qui ne pouvaient pas ne pas gêner nos rapports commerciaux avec nos amis suisse. »

« ... Ce sont là, difficultés inévitables, inhérentes à la guerre, et que nos voisins reconnaissent comme tels, tout en souhaitant qu'un modus vivendi vienne bientôt en rogner les aspérités... »

Le « Journal Français » du 6 janvier, le « Journal des Débats » du 7 janvier et le « Journal de Genève » du 2 février, ont aimablement attiré l'attention de leurs lecteurs sur les récents numéros de la « Revue Economique Franco-Suisse ».